

PSC1 : PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1



Durée 1 jour



Prérequis Aucun



Nombre de participants 6 à 10



Public Tous collaborateurs



Présentiel



Tarif à partir de 950 € HT

Formation certifiante

*sous-traitée par un organisme agréé,
les formateurs étant certifiés SST, PAE*

F PSC / PAE F PS



OBJECTIFS

Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour soi-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants

Assurer la transmission de l'alerte au service le plus adapté

Réaliser immédiatement les premiers gestes de secours face à une personne

PROGRAMME

Contenu pédagogique interactif avec des études de cas, des exposés, des démonstrations pratiques, des ateliers d'apprentissage du geste et du matériel

Malaise : alerte des secours

Plaies, protection

Brûlures

Traumatismes

Hémorragies externes

Obstructions des voies aériennes

Perte de connaissance : dégagement d'urgence

Arrêt cardiaque

Alerte et information aux populations et protection du citoyen

Un certificat de compétences de citoyen de sécurité sera délivré à l'issue de la formation

INFORMATIONS PRATIQUES



DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

Mise en place sous un délai de 1 à 2 mois à compter de la signature du devis

MOYENS PÉDAGOGIQUES & D'ÉVALUATION :

- CONVENTION DE FORMATION
- CONVOCATION TRANSMISE AUX STAGIAIRES
- QUESTIONNAIRE EN AMONT DE LA FORMATION SUR LES BESOINS ET ATTENTES DES STAGIAIRES
- QUESTIONNAIRE D'AUTO-ÉVALUATION EN DÉBUT ET FIN DE FORMATION
- TEMPS D'APPRENTISSAGE : APPORTS THÉORIQUES
- TEMPS D'EXPÉRIMENTATION : MISE EN SITUATION
- TEMPS D'ÉCHANGE ET D'ANALYSE SUR LE VÉCU DES PARTICIPANTS
- FEUILLES D'ÉMARGEMENT À SIGNER
- QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION
- CERTIFICAT DE RÉALISATION

ACCESSIBILITÉ

L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes en situation de handicap.

Toutes situations nécessitant de mobiliser des moyens de compensation nécessaires seront étudiées au cas par cas dans la mesure où les besoins spécifiques nous sont communiqués 2 mois avant la date de réalisation de la formation.

Toutefois, si ces adaptations génèrent des surcoûts, une prise en charge supplémentaire peut être examinée avec l'aide de Kenvad.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap, M. KERLEROUX par téléphone au 02 98 24 93 39 ou par mail à l'adresse suivante : coordination@kenvad.fr

Notre établissement peut proposer un accompagnement individualisé à chaque apprenant en situation de handicap